

**PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DÉCEMBRE 2024**

Présents : Françoise BASSET-MATHIEU, Lionel CABATON, Jean-Didier CHARVET, Danièle DUFOUR, Céline KUBIACZYK, Laurence GUILLOUX, Alain JOLY, Éric MARTIN, Gilles ROUGET, Denise TABOULOT, Séverine THOMAS.
Secrétaire de Séance : Danièle DUFOUR.

Ordre du jour :

- * Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2024
- * Point sur l'aménagement de la salle polyvalente
- * Avancement projet MAM
- * Défaut d'assainissement : Affaire RUET/THEVENET
- * Réflexion sur les investissements 2025
- * Comptes-rendus réunions intercommunautaires
- * Affaires diverses

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-neuf décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Laurence GUILLOUX, Maire.

■ **Compte-rendu du précédent Conseil**

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 22 novembre 2024 à l'unanimité.

■ **Aménagement salle polyvalente**

* L'emprunt et le prêt relais ont été signés par Madame le Maire. L'emprunt a été versé sur le compte de la commune, le versement du prêt relais sera demandé début avril 2025.

*** - Délibération n° 2024_50**

Aménagement avec amélioration énergétique et extension par la façade sud de la salle polyvalente

Attribution des marchés – Lots n° 08 et n° 10

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des offres des différentes entreprises pour les travaux d'aménagement avec amélioration énergétique et extension par la façade sud de la salle polyvalente,

ATTRIBUE les marchés à :

N°LOT	LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT
8	Electricité – Courants forts – Courants faibles	CEME Centre Est 9 rue de Pretin BP 90025 71120 CHAROLLES	28 254,39 €
10	Equipements de cuisine	PERRIER SAS ZI St Nizier 71110 MARCIGNY	30 138,13 €
TOTAL HT			58 392,52 €

AUTORISE le Maire à signer les marchés et toutes les pièces administratives s'y rapportant,

* Concernant le lot n° 03 « Couverture – Bardage – Zinguerie », une négociation va être menée avec les entreprises ayant répondu à la consultation. Concernant le lot n° 09 « Plomberie – Sanitaires – Chauffage – Ventilation », des renseignements complémentaires sont demandés. Le conseil municipal prendra la décision d'attribution de ces lots en début d'année.

■ Avancement du projet MAM

Laurence GUILLOUX, Françoise BASSET-MATHIEU et Séverine THOMAS ont rencontré deux assistantes maternelles intéressées par le projet. L'ouverture pourrait être effective en juin 2025. Une convention sera signée.

■ Défaut d'assainissement : Affaire RUET/THEVENET

Un défaut d'assainissement non collectif est constaté dans le hameau des Ducs. Des élus ont rencontré la famille RUET/DUFOUR afin de récolter leurs doléances. Un rendez-vous a été demandé à la famille THEVENET/THOMAS. Les services de la communauté de communes St Cyr Mère Boitier, ont été alertés et vont se rendre sur place.

■ Réflexion sur les investissements 2025

Quelques propositions d'investissements sont faites pour 2025 :
Salle polyvalente : Aménagement du parking, vaisselle, tables et chaises, mange-debout, scène démontable. Luminaire au terrain de pétanque.

■ Compte-rendu des réunions intercommunautaires

* Lors de la dernière réunion de la communauté de communes, le conseil communautaire a voté une participation de 480 000 € au projet de création du gymnase à Dompierre-les-Ormes, soit une nette augmentation par rapport au budget prévu initialement.

* PLUi : IL convient de soulever de nouveau toutes les modifications demandées afin qu'elles soient prises en compte.

* La communauté de communes s'est dotée pour un débitmètre PONS pour effectuer les mesures débit/pression. Le contrôle des bouches à incendie sera désormais effectué par les services communautaires.

AFFAIRES DIVERSES

* Effectifs scolaires : 48 élèves sont recensés pour la rentrée de septembre 2025. Selon la carte scolaire révisée en janvier, un minimum de 50 élèves est requis pour maintenir le nombre de classes. Le Maire est en discussion avec l'inspection académique, la perspective d'accueillir de nouveaux élèves pourrait renverser la tendance.

*** - Délibération n° 2024_51**

Délégués à l'Agence Technique Départementale (ATD)

Le Conseil Municipal procède à l'élection du délégué et du suppléant à l'Agence Technique Départementale (ATD).

SONT ELUS :

Délégué Titulaire : Lionel CABATON

Délégué Suppléant : Jean-Didier CHARVET

*** - Délibération n° 2024_52**

Engagement dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement sur le budget 2025 dans la limite du quart (1/4) des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent :

Chapitre 21 : Immobilisations Corporelles pour **142 663 €** (soit 25 % des crédits N-1), non compris les crédits afférents au remboursement de la dette

* Le Département de Saône-et-Loire propose une formation « concevoir un petit aménagement paysager durable, les règles de base et astuces ». Denise TABOULOT propose d'accompagner l'employé communal à cette session en vue d'aménager le terrain vers le monument aux morts.

* Les colis de Noël destinés aux personnes de plus de 80 ans hospitalisés ou n'ayant pas pu se rendre au repas du mois d'octobre vont être distribués prochainement.

* Céline KUBIACZYK soulève le problème des horaires d'ouverture de la garderie périscolaire les mercredis et pendant les vacances scolaires.

* SIRTOM : l'inventaire des bacs d'ordures ménagères (gris) et des bacs d'emballage (jaunes) a été fait.

En 2025, le ramassage va être opéré toutes les 2 semaines. Une commande de bacs supplémentaires pour certains hameaux va être passée.

* La prochaine réunion est fixée le 31 janvier 2025.

La séance est levée à 23h00.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Laurence GUILLOUX

Danièle DUFOUR